

PREFACE

On vient offrir un "Nouveau formulaire des actes des notaires".

Ce travail présente-t-il un caractère suffisant d'actuelle utilité? Après les ouvrages sur la matière, remarquables à plus d'un titre, parus ici-même, à diverses époques, l'opportunité d'une semblable publication paraîtra au moins douteuse, et si jamais elle est décidée, la reconnaissance de ses mérites sera lente à se produire.

Déjà, et non sans raison peut-être, quelle que soit la spécialité qu'il embrasse, un formulaire ne recueille qu'une sympathie relative; on l'estime profitable uniquement aux indolents, aux timides, et surtout aux ignorants. D'aucuns, modérément flatteurs, et pour l'œuvre et pour ses adhérents, vont jusqu'à le gratifier du qualificatif peu recommandable de *Guide-Ane*. Certes, celui qui ne saurait agir sans le secours de cet auxiliaire, lui demandant toutes ses inspirations, s'astreignant à le copier servilement, aurait quelque peine à repousser l'insulte. Ce serait, cette fois, aggraver l'affront, que de croire à l'existence d'un seul cas de cette nature parmi la nombreuse corporation des Notaires de la Province de Québec. En dehors des personnalités de haute valeur qui la composent, on peut, sans nulle crainte, soutenir qu'elle ne compte dans ses rangs que des membres experts en la profession et parfaitement capables de régulièrement dresser, sans assistance aucune, les actes et les contrats les plus variés.

Cependant, si parfaite que soit la compétence d'un praticien, si universelle qu'on la suppose, il ne lui appartiendra pas toujours d'exercer, à sa guise, son savoir et ses capacités. Plus, parfois, il y mettra de la volonté, de l'ambition, moins les circonstances lui permettront de se tenir constamment prêt à toutes les éventualités. Pour intrépide qu'il se déclare, il devra se li-